

PAR COURRIEL et COURRIER

Monsieur Simon Jolin-Barrette

Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Monsieur le Ministre, l'AQAADI vous tend la main

Monsieur le Ministre Jolin-Barrette,

Plus que jamais, il est temps de se serrer les coudes et de travailler ensemble afin de trouver des solutions justes et équitables pour les milliers de personnes qui craignent toujours de voir leur rêve d'immigrer au Québec partir en fumée une fois le Projet de loi 9 adopté. Les dernières semaines ont certes été tendues, tant sur le volet judiciaire, politique que médiatique, mais aujourd'hui, nous vous tendons sincèrement la main afin de trouver conjointement des moyens d'améliorer la réforme que vous proposez, et ce, dans le meilleur intérêt de la société québécoise. Si le débat s'avère certainement être un outil au cœur d'une société démocratique, la discussion, le compromis et l'entraide en sont tout autant et voilà donc ici tout l'esprit et l'objectif de la présente lettre.

Il nous faut d'abord saluer les objectifs du Projet de loi 9, notamment une meilleure intégration des immigrants et immigrantes au Québec, une plus grande francisation de ces derniers et une meilleure adéquation entre les besoins du marché et ces travailleurs. Il nous faut également saluer l'engagement de votre gouvernement à traiter en priorité les quelque 4,000 dossiers déposés au Québec, ce qui pourra donner une lueur d'espoir à plusieurs milliers de personnes ayant déjà réussi leur intégration économique, professionnelle et sociale chez nous. Il s'agit là de plusieurs pas dans la bonne direction, mais il demeure important de ne pas oublier les laissés-pour-compte.

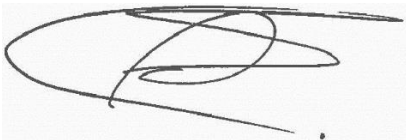
Bien que le nombre exact de dossiers que vous pourrez traiter avant l'entrée en vigueur du Projet de loi 9 reste inconnu, il est possible de croire que quelques centaines d'entre eux recevront des décisions positives d'ici là. En retranchant de l'inventaire actuel ces centaines de dossiers et ceux déposés au Québec, nous estimons qu'il en restera alors seulement entre 10,000 et 12,000 à traiter. Considérant la capacité de votre Ministère à traiter jusqu'à 2,500 dossiers par mois, nous estimons, avec le plus grand respect, qu'il est possible de trouver une solution plus humaine et digne pour ces candidats à l'immigration.

M. Simon Jolin-Barrette
Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Objet : Monsieur le Ministre, l'AQAADI vous tend la main

Des retraités de votre Ministère nous apprenaient récemment que le traitement des 18,000 dossiers couterait environ 5 millions en fonds publics alors que le remboursement des frais de ces candidats à lui seul en coutera 19 millions. De plus, considérant les estimations du marché à l'effet que plus de 100,000 emplois sont disponibles au Québec à ce jour, il appert que ces mêmes fonds publics seraient mieux investis s'ils servaient à traiter l'ensemble de ces dossiers et s'ils permettaient l'accès à des meilleurs services d'intégration et de francisation. Rappelons également que la grande majorité de ces dossiers contiennent toute la documentation nécessaire pour qu'ils soient traités rapidement et efficacement. À cet effet, nous demeurons convaincus qu'une solution juste, équitable, digne et efficace existe pour les personnes visées et pour la société québécoise.

Le Barreau du Québec, la Protectrice du citoyen, la Ville de Montréal et plusieurs autres intervenants ont soumis leurs observations et leurs idées pour améliorer le projet de loi actuel et nous sommes certains que les Québécois et les Québécoises s'attendent à ce que nous puissions travailler ensemble pour trouver des solutions pour ces enfants, ces femmes et ces hommes qui rêvent de participer au développement économique, social et culturel de notre magnifique province. Le Québec que nous connaissons est une société ouverte, accueillante et juste et nous espérons pouvoir trouver ensemble des solutions transitoires pour ces familles à la hauteur de nos valeurs québécoises.

Recevez, Monsieur le Ministre Jolin-Barrette, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Me Guillaume Cliche-Rivard

Président de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration